



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 092-2025
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.284

Déposée le : 02.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Esseiva (Bern, PLR) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 05.06.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Lancer une offre bilingue à l'ECLF

La Confédération entend mettre fin au subventionnement de l'école cantonale de langue française (ECLF) à Berne, auquel cas ce sera dès lors au canton d'assumer cette contribution, chose qui risque de s'avérer difficile étant donné la situation financière actuelle du canton. Dans le même temps, l'enseignement du français dans les écoles primaires subit l'assaut de la critique. Or, les offres bilingues, comme la Filière Bilingue à Bienne ou les classes bilingues (CLABI) de la ville de Berne, constituent une approche qui fonctionne sur le plan pédagogique. Autre argument avancé, celui selon lequel il n'est, semble-t-il, plus d'actualité d'avoir une école exclusivement francophone à Berne, l'exigence d'avoir son domicile à Berne n'étant plus une nécessité pour les fonctionnaires de Suisse romande. Cependant, des locaux existent tout comme une organisation qui fonctionne, d'où le devoir qui nous incombe d'en tirer le meilleur parti possible.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le canton a-t-il envisagé de faire de l'ECLF une offre bilingue ?
2. Lequel des deux devrait la prendre sous son égide, la ville de Berne ou le canton ?
3. Quelle stratégie le canton a-t-il pour maintenir l'ECLF ?

Motivation de l'urgence : il est prévu de mettre un terme à l'expérience pédagogique des classes bilingues en ville de Berne à l'été 2026. Aussi faudrait-il trouver rapidement une piste pour assurer le relais ou une solution pour la suite.

Destinataires

- Grand Conseil